



p. 23 PROPRETÉ TOUS RESPONSABLES

p. 10 Culture : Colombes présente le Printemps des Arts ■ p. 18 Budget : les orientations de la ville débattues ■ p. 20 Petite enfance : plus de places en crèche

BALAYONS TOUS devant notre porte !



Depuis bientôt trois ans, je suis régulièrement saisi par des habitants, lors de manifestations publiques, de réunions, au hasard des rencontres. Rue, places, squares... les sujets qu'ils abordent le plus souvent concernent l'espace public et sa propreté. C'est vrai, et je l'observe malheureusement trop souvent dans certains quartiers, de trop nombreuses incivilités dégradent notre espace de vie... Depuis 2001, le nombre des dépôts sauvages a doublé ! Ces manques au respect le plus élémentaire dégradent notre qualité de vie et l'image que nous nous faisons de notre ville. Que cet état de fait ne se limite pas à Colombes mais soit général à la petite couronne, ne doit pas nous consoler.

Le travail de nos 146 agents de propreté et des entreprises qui les épaulent n'est pourtant pas en cause. Les fréquences de passages des cantonniers et des trains de nettoyage sont déjà supérieures aux normes usuellement appliquées dans n'importe quelle ville. Nous avons initié la présence de déchèteries mobiles une fois par semaine aux Fossés-Jean et place du marché Aragon. 28 espaces chiens et 27 distributeurs gratuits de sachets de ramassage des déjections canines sont à disposition des Colombiens. Nous avons installé, depuis 3 ans près de 400 corbeilles de rues (ce qui porte leur nombre à 645,

dont 132 bi-flux pour le tri)... Plus généralement, les questions de cadre de vie (et donc de propreté) sont aujourd'hui systématiquement au cœur de nos politiques d'aménagement, comme cela est le cas aux Grèves ou à l'Île Marante.

Reste le comportement de certains «citoyens». Il apparaît tellement simple de jeter une canette sur la chaussée plutôt que de la conserver jusqu'à la prochaine poubelle. Il est tellement plus facile de se débarrasser de son vieux canapé au coin de la rue plutôt que d'appeler le service des encombrants pour prendre un rendez-vous... Pourquoi, après tout, attendre le jour de la collecte des ordures ménagères pour déposer son sac-poubelle en bas de chez soi ? Reste que tout cela coûte cher à la ville, très cher même. Le budget de nettoyage de la ville dépasse les 4,3 millions d'euros par an (soit 52 € par habitant). À lui seul, le ramassage des dépôts sauvages coûte 200 000 €...

Faut-il augmenter ces budgets ? Passer plus souvent dans les rues pour nettoyer ? Certes, nous pouvons, à la marge, améliorer nos méthodes de travail et nous nous y employons sans relâche. Mais il faut aussi que tous les Colombiens comprennent les conséquences de ces petits gestes qui ne semblent pas porter à conséquence (c'est d'ailleurs le sens des nombreuses actions de sensibilisation que nous effectuons dans nos écoles). Notre qualité de vie est aussi à ce prix. À la réflexion, ce prix-là n'est pas si cher payé.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

Courrier des lecteurs

Quelque chose à dire ? À propos du journal municipal ? Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ? Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.

HUMEUR DE CHAT

Aires de repos et tribulations félines

Comme mes fidèles lecteurs le savent, la raison qui m'a poussé à écrire cette chronique est que j'ai un chat à nourrir. Mais comme mes fidèles lecteurs le savent aussi, un deuxième chat a pris ses quartiers à la maison. Comment nourrir ce nouvel arrivant ? J'ai simplement demandé à ce que Mosaïque paraisse deux fois par mois. Deux fois plus de chroniques, deux fois plus de revenus, deux fois plus de croquettes ! Et bien, le croirez-vous ? Ma demande est restée lettre morte, notre premier édile n'ayant même pas daigné répondre à ma requête. Je pense donc à lancer une pétition : il serait quand même temps que l'on fasse quelque chose pour nos chats ! « *Ceux qui jouent avec des chats doivent s'attendre à être griffés* », se plaisait à dire Cervantes. Je lisais justement, avec mes chats, l'éditorial de monsieur le maire au sujet des incivilités commises par certains « *citoyens* ». Cette lecture assez anodine au départ a provoqué un véritable tollé. C'est qu'apparemment, les chats apprécient particulièrement les canapés, fauteuils et autres machines à laver qui parfois jalonnent - il faut le reconnaître de manière assez incongrue - nos rues et nos carrefours. « *Nous, chats, nous élevons contre le ramassage abusif de ces dépôts !*, a fait le vieux (chat). *Nous les considérons comme des aires de repos nous permettant de nous prélasser lors de nos tribulations.*

- *C'est vrai, a renchérit le jeune, les chiens ont bien leur canisettes. Pourquoi les chats n'auraient-ils pas leurs aires de repos ?* »

La question était d'importance et, en tant que représentants autoproclamés de la gent féline colombienne, mes chats ont insisté pour que je relaie leurs revendications que l'on peut résumer comme suit :

- Encouragement aux dépôts sauvages de tout ce qui pourrait faire office d'aire de repos félin à l'aide d'une grande campagne de communication.
- Stricte interdiction de ramassage desdits dépôts par les agents communaux sous peine d'amende.
- Entretien régulier desdits dépôts par lesdits agents communaux.

J'ai bien cherché à les dissuader de se lancer dans cette aventure. Mais ils ont insisté. Et après tout, en bon démocrate, j'estime que ce n'est pas parce que l'on a pas le droit de vote que l'on ne doit pas être entendu...

UNE QUESTION DE FLUX

Le plan de déplacements initié par l'équipe municipale est ambitieux et clair dans son énoncé. (...) Or, il semble que la priorité soit donnée aux traitements des flux intérieurs avant que ne soient contenus les flux traversants, inutiles voire néfastes à notre ville ! Je ne prendrai que deux exemples : l'axe boulevard Marceau/rue Allende (...) qui enregistre quotidiennement un flux de véhicules à vitesse excessive, un taux d'accidentologie élevé, accompagnés de nuisances sonores et environnementales. Force est de constater qu'aucune contrepartie positive n'existe. (...) En deuxième lieu, l'axe Argenteuil/La Garenne Colombes empruntant les Boulevard de Valmy et Henri Barbusse, absorbe un flot quasi continu de voitures aux heures de pointe. Or des alternatives existent (...) : l'A86, le tunnel de la Défense... Ce sont ces circulations qu'il faut en priorité contenir avant de songer à s'occuper des axes intérieurs. C'est, sans jeu de mot, une question de bon sens !

Fabrice Berté

Il n'existe que très peu d'axes Est/Ouest desservant Colombes : l'A86, la RD 986 et l'axe Marceau/Allende. Ce dernier a donc été défini comme un axe structurant accueillant du trafic de transit et d'échanges. Cependant, sachant qu'il s'agit de voies communales traversant un tissu urbain à dominante résidentielle, des actions d'accompagnement seront mises en œuvre afin de maîtriser les flux et réduire les vitesses : réalisation d'aménagements réducteurs de vitesse, entre 2011 et 2014, sur les axes Marceau, Progrès, Gambetta, Audra ; extension de zone 30 et réalisation d'aménagements cyclables, en 2011 sur l'axe Europe ; enfin, réalisation d'aménagements réducteurs de vitesse et cyclables, au-delà de 2015, sur les axes Renouillers et Salvador Allende.

**Alexis Bachelay, adjoint au maire
délégué au transport,
au développement durable
et au stationnement.**

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaïque@mairie-colombes.fr

Ou par courrier :

Mosaïque - Courrier des lecteurs
Hôtel de ville - Place de la République
92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).

ÉLECTIONS CANTONALES LES 20 ET 27 MARS, VOTEZ !

Les prochaines élections cantonales ont lieu les 20 et 27 mars prochains. Les Colombiens sont invités à manifester leur intérêt citoyen, en élisant un conseiller général (canton Nord-Ouest) qui siègera jusqu'en 2014 au Conseil général des Hauts-de-Seine. Les bureaux de vote sont ouverts les deux dimanches de 8h à 20h. Tous les électeurs inscrits sur la liste électorale et habitant ce canton peuvent voter.



Dossier

Propreté : tous responsables

23 Collecte, recyclage et sensibilisation, la Ville est plus active que jamais sur le sujet de la propreté et de l'environnement.



L'événement

Printemps des Arts : une première à Colombes

10 La Ville organise une manifestation culturelle dédiée aux arts plastiques.



Reportage

Le théâtre contre les discriminations de genres

34 Le Hublot/Compagnie Les Héliades a lancé un projet de sensibilisation dans les établissements scolaires.

SOMMAIRE

La photo du mois

7 Le bon accueil. Le hall de l'Hôtel de Ville bénéficie d'un accueil rénové.

30 jours à Colombes

8 Les événements du mois de février, de la Journée contre le Sida au carnaval de l'école Ambroise Paré.

Actualités

12 Rue Saint-Denis. Un sondage montre que 77% des Colombiens sont favorables au projet de piétonisation de la rue commerçante.

13 Le Caf'Muz fait peau neuve. Le Caf'Muz ferme ses portes pour cinq mois de travaux.

15 Associations. La Ville a décidé de subventionner cinq associations qui agissent en faveur des femmes.

Zoom

17 CCLVA : un bilan positif. Le conseil de la vie associative a fait le point sur l'année écoulée et les projets à venir.

18 Budget 2011 : des priorités affirmées. Dans un contexte contraint, la Ville présente un budget volontariste.

Bilan

20 Mi-mandat positif pour la petite enfance. Avec 170 places de plus disponibles en crèches depuis 2008, Colombes tient ses engagements.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

36 Résistance, les femmes de l'ombre. Coup de projecteur sur les Colombiennes qui se sont illustrées dans la Résistance.

Portrait

37 Jean-Pierre Baquère. Décoré du titre de Maître d'art, ce verrier travaille avec les plus grands noms du parfum.

Carnet

38 L'état civil

Infos pratiques

39 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la ville.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Philippe Guern
Journalistes : Nicolas Lemâle, Myriam Midy
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Fabrice Guillet, Marie Loth, Sébastien Chambert, Françoise Mel, Nathalie Euvrie, Ljubisa Danilovic, Léo, Raphaël Rimoux, Corinne Sénécat et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution.

Vous pouvez retrouver le magazine en téléchargement sur le site Internet de la ville www.colombes.fr

MOSAÏQUE en CD audio, association « Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30 - donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

En cas de non-distribution du journal, veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68



LE BON ACCUEIL

Si vous ne reconnaissez pas cet imposant escalier, semi-circulaire et séculaire, c'est que vous n'avez pas encore passé les portes de l'hôtel de ville. Mais même les connaisseurs de l'endroit vont être étonnés. Suivant les priorités énoncées dans sa Charte Marianne, relancée en 2010, la Ville soigne désormais sa signalétique dans les lieux communaux recevant du public. Quoi de plus emblématique alors que d'améliorer celle de l'accueil de la mairie ? Une transformation esthétique que chaque Colombien pourra désormais admirer à chacune de ses visites.



Patinage. Qualifiés pour la Coupe de monde de ballet sur glace, les patineurs du Club des sports de glace ont offert aux Colombiens une soirée de gala de haute tenue. Objectif : financer le voyage de l'équipe vers Cape Cod (USA), où se déroulera bientôt cette prestigieuse compétition.

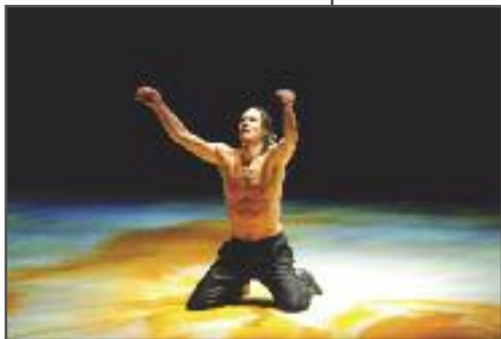
Bien-être.

Le forum prévention-santé organisé au Tapis Rouge avait choisi comme thème cette année le bien-être. Étaient donc présents des masseurs, des sophrologues, et de nombreux ateliers pour s'initier à la relaxologie, aux huiles essentielles, à l'hygiène de l'habitat...



Piétonisation. La concertation pour la piétonisation de la rue Saint-Denis s'est poursuivie en février, avec deux réunions publiques, dont une invitant les riverains et conseils de quartier à s'exprimer suite aux résultats de l'enquête menée auprès des habitants et commerçants en janvier.

janvier				février											
28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



Retour à la nature pour les spectateurs du «Recours aux Forêts», qui revisitait le mythe du Waldgänger, cet homme qui se réfugie dans les bois pour y mener une vie libre. Pendant une heure, l'Avant-Seine a résonné d'interrogations autour des thèmes de l'utopie et de la rébellion.



Une place de dauphin. En battant Castres 20 à 13, grâce à deux essais (Leo'o et Hernandez), les joueurs du Racing sont remontés à la deuxième place dans le classement du Top 14, à sept points du leader Toulouse.

Danse Jazz. Comme l'an passé, la Fédération française de danse a choisi l'Avant-Seine pour organiser son concours national de danse jazz, en groupes. Danseurs et danseuses venus de toute la France se sont retrouvés, le temps d'une journée, pour une compétition de haute volée.



Retrouvez tous les événements de la vie colombienne en vidéo dans notre magazine 7 jours à Colombes sur www.colombes.fr



Voyage, voyage. Les wagons de la Coulée Verte ont accueilli, du 14 au 25 février, les souvenirs d'un voyage au nord de l'Inde de deux Colombiens. Une exposition appréciée par les amateurs de dépaysement.

Carnavalesque. Petits et grands étaient réunis avec le sourire dans l'enceinte de l'école Ambroise Paré, pour une soirée carnavalesque organisée par l'association Asca, qui a réuni de nombreux parents et enfants, en musique et dans la convivialité.



Travaux. Le chantier de réaménagement des abords de la gare du Centre bat son plein, le long de l'avenue Ménelotte. Le mois de février a ainsi été l'occasion de changer de fond en comble le pavage des anciens parcs de stationnement.

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27



Jumelage. Sculpteur bien connu des Colombiens, Érich Sauer a reçu les honneurs de sa ville natale, Frankenthal, lors d'une cérémonie officielle. Le maire, Théo Wieder, lui a en effet remis la plaque d'honneur de la commune, en présence d'élus de Colombes et Sopot (Pologne).



Nouveaux internautes. Financée par la Région et le Fonds social européen, le projet Navitic a été reconduit en février à Colombes. L'Espace des 4 chemins a ainsi accueilli ces ateliers, donnant aux habitants du Petit-Colombes la possibilité de se former à Internet.



Décolonisation. Le Caf'Muz a accueilli une soirée pas comme les autres, dans le cadre de la semaine anti-coloniale. À l'issue d'un débat sur la décolonisation, le groupe Kiala Afrobeat est monté sur scène, pour un concert à la fois bluesy et jazzy, original et hypnotique.

Loisirs. Dans le cadre du dispositif Vacan'Sports conduit par le Conseil général, les Colombiens de 6 à 17 ans ont pu, encadrés par des animateurs, s'initier pendant les vacances scolaires à la discipline du saut à la perche. Une découverte spectaculaire pour certains !



Printemps des Arts : une première à Colombes

*Colombes présente le Printemps des Arts,
manifestation culturelle dédiée aux arts plastiques.*



L'objectif du Printemps : valoriser les Arts Plastiques sur la ville.

D'Augustin Théodule Ribot à Robert Danguy, de Bruno Macé à Jean-Marc Paumier, en passant par Asger Jorn ou Gustave Bienvêtu, beaucoup d'artistes plasticiens vivent ou ont vécu à Colombes. De nombreuses sensibilités artistiques sont représentées dans la ville : sculpture, peinture, gravure, collages, calligraphie... Sur son territoire, Colombes compte également de nombreuses structures et associations à vocation culturelle et artistique : la MJC, l'Avant-Seine, le Hublot, la Cave à Théâtre, le Peuplier Noir, le Conservatoire, les centres sociaux et culturels...

UN PATRIMOINE CULTUREL IMPORTANT

Un patrimoine culturel riche mais qui, faute de passerelles, manque de visibilité pour les publics colombien et francilien. En créant ce premier Printemps des Arts, consacré aux arts plastiques, la municipalité souhaite rendre visible cette dimension artistique que possède Colombes, en fédérant les acteurs existants.

Du 25 mars au 10 avril, plusieurs événements vont se succéder pour donner aux arts plastiques la visibilité qu'ils méritent à Colombes.

ÉVÉNEMENT NATIONAL

Le Printemps des Arts de Colombes se déroule au même moment que la 5^e édition des Journées nationales des Métiers d'Art, organisée les 1, 2 et 3 avril. Dans le cadre de cette manifestation annuelle, les artisans d'art ouvrent les portes de leurs ateliers au public. L'occasion de découvrir le travail et les techniques de ces métiers rares et souvent méconnus.



Collection Givaudan/photo G. Routhier

Biennale du Verre.

58^E SALON DES AMIS DES ARTS : DU 25 MARS AU 10 AVRIL AU TAPIS ROUGE

Comme chaque année, le salon des Amis des Arts, très réputé dans le monde des arts, rassemble près de 200 artistes.

L'invité d'honneur est Lucien Guerber, né le 30 juin 1920 à Paris. Peintre autodidacte, il expose ses œuvres dans de nombreux salons en France et à l'étranger (musée de Tokyo, exposition internationale de Dallas, Helsinki...).

Il a obtenu de nombreuses médailles et prix. Les artistes du salon seront présents pour une journée dédicace le 3 avril.

9^E SALON DU CARRÉ DES CRÉATEURS : LES 26 ET 27 MARS À L'AVANT-SEINE

Le Carré des Créateurs organise chaque année un salon pour présenter le travail de ses membres, artistes Colombiens. Cette année, celui-ci accueille 33 artistes qui donneront leur vision de « l'infiniment grand à l'infiniment petit ». Dans le cadre de la mise en place du jumelage de Colombes avec la ville portugaise de Viana do Castelo, le salon accueille deux jeunes artistes lusitaniens.



«Un pont sur l'Eure», Lucien Guerber.



Le salon du Carré des créateurs.

JOURNÉE PORTES OUVERTES : SAMEDI 2 AVRIL

Les artisans d'art de Colombes ouvrent les portes de leurs ateliers. Au programme : Bruno Macé (artiste peintre, atelier 40 rue Laplace), Jean-Pierre Baquère (Maître d'art Verrier, atelier 5 rue Bouin), Jean-Marc Paumier (collage et décollage d'œuvre à 10h sous le viaduc de la gare du centre) ... Liste et adresses des ateliers ouverts au public à partir du 25 mars dans les lieux publics et sur le site Internet de la Ville.

BIENNALE DU VERRE : DU 7 AVRIL AU 16 JUILLET AU MUSÉE

Le Musée organise la première édition de la Biennale du Verre autour du flacon de parfum. Du concept à la réalisation, toutes les étapes du flaconnage sont expliquées, la présentation des plus beaux flacons du XX^e siècle et quelques pièces de la collection Givaudan sont présentées. Le 14 mai, le musée accueillera l'orchestre Transparences dans le cadre de la nuit des Musées. Deux conférences auront également lieu le 21 mai et le 4 juin au Conservatoire, l'une sur l'art du parfum aux 17^e et 18^e siècles et l'autre sur la conception d'un flacon par un designer.



«Il faut valoriser la culture à Colombes»

Dominique Frager, adjoint au maire, délégué à la culture et au patrimoine.

Pourquoi avoir créé ce Printemps des Arts ?

De nombreux artistes ont vécu ou travaillé dans la ville, et aujourd'hui plusieurs structures artistiques sont présentes à Colombes, mais le public ne les connaît pas. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine culturel très riche, mais il faut le valoriser et donner plus de visibilité aux artistes présents sur la ville.

Grâce à ce Printemps des Arts, nous souhaitons créer une vraie synergie entre les artistes et les structures colombiennes, pour que l'art prenne sa place dans la vie quotidienne de la ville.

Quels sont les points à développer pour l'édition 2012 ?

Comme beaucoup de premières fois, le Printemps des Arts 2011 est une ébauche de ce que nous souhaitons mettre en place à Colombes. Pour 2012, nous espérons bien sûr rassembler plus d'artistes. Mais nous réfléchissons surtout à une manière d'intégrer la jeunesse au Printemps des Arts de l'année prochaine, une dimension qui manque à l'édition 2011. Nous essaierons d'associer les scolaires au projet, via des concours ou des ateliers. Nous pourrions y travailler une fois que nous aurons tiré un bilan de cette édition.

Rue Saint-Denis : Les habitants favorables au projet de piétonisation

Un sondage effectué auprès des Colombiens montre que les habitants sont favorables au projet de piétonisation de la rue Saint-Denis.



77 % des Colombiens sont favorables à la piétonisation.

Un sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de la population colombienne montre que les habitants sont favorables au projet de piétonisation de la rue Saint-Denis. 95 % des Colombiens disent la fréquenter de manière régulière, mais constatent des difficultés à y circuler : l'étroitesse des trottoirs rend compliquée la marche de front, de même que la circulation des poussettes et des fauteuils roulants. Si le projet est mis en œuvre, 83 % des Colombiens pensent que les déplacements à pied et en vélo seront plus sûrs, et 79 % espèrent voir naître un centre-ville plus convivial et agréable.

PALLIER À LA SUPPRESSION DES PLACES EN VOIRIE

La municipalité envisage dans ce projet de mettre en place des tarifs incitatifs dans les parcs de stationnement souterrains, pour pallier à la suppression des places en voirie. Une mesure soutenue à 72 % : en effet, 44 % des Colombiens qui se rendent en voiture pour effectuer des achats dans la rue Saint-Denis se garent dans ces parkings. Si la première heure de stationnement devenait gratuite, ils seraient, toujours d'après le sondage, 62 % à s'y garer.

Une serre pédagogique à double emploi

Après trois ans de travaux, l'établissement de service d'aide par le travail « Les Cerisiers », et l'externat médico-éducatif (EME) La Dauphinelle, géré par l'APEI, ont inauguré leur serre pédagogique commune, située rue des Cerisiers, le 16 février dernier.

La création de cette serre de 70 m² répond à la volonté de créer une synergie et des passerelles entre les deux établissements d'aide aux personnes handicapées, dans l'optique d'un accompagnement des adolescents de La Dauphinelle vers le monde du travail. L'objectif est ainsi de mettre en œuvre à la fois un moyen de production et un outil pédagogique.

En effet, cette serre fournit aux jeunes de la section professionnelle horticole de l'EME un



espace d'apprentissage et de découverte des métiers horticoles. Elle procure également à la section Espaces Verts de l'ESAT un espace de stockage et d'entretien des plantes d'intérieur, pour le développement de leur activité. ■

LE SQUARE DENIS PAPIN RÉAMÉNAGÉ

Depuis la fin du mois de janvier, le square Denis Papin est fermé au public. La Ville a en effet engagé des travaux de réaménagement pour une durée d'environ trois mois : au programme, revalorisation du végétal, remise en forme des allées avec l'intégration de bancs, et remplacement des arbres les plus anciens. L'aire de jeux, elle, ne sera pas modifiée. La réouverture du square est prévue pour la mi-avril.

TELEX

►► **Dépistage** Le 26 mars, de 13h à 18h, l'hôpital Louis Mourier propose de découvrir une exposition itinérante pour sensibiliser le public au dépistage du cancer colorectal. ►► **Portes ouvertes** À l'initiative du Syctom (agence des déchets ménagers), le centre de tri des collectes sélectives, à Nanterre, organise une journée portes ouvertes le 2 avril de 10h30 à 17h. ►► **Appel à témoins** Un documentaire est en préparation sur la répression du 17 octobre 1961. Les producteurs cherchent tous documents et témoins ayant assisté à ces événements. Contact : temoinoctobre@yahoo.fr.

Un Caf'Muz « nouvelle version » pour septembre

Le Caf'Muz fermera ses portes au mois d'avril, pour cinq mois de travaux. Objectif : ouvrir ce lieu de spectacle et d'enseignement à un plus grand public.



Le Caf'Muz devrait réouvrir en septembre.

Équipement culturel incontournable, le Caf'Muz accueille chaque semaine 70 élèves venus des quatre coins de Colombes pour des cours de guitare, de chant, de batterie comme de hip hop, ainsi qu'un atelier d'éveil musical. Il organise également des soirées concert, auxquelles assistent en moyenne 1 500 spectateurs chaque année.

NOUVELLE SCÈNE

En avril, l'établissement ferme ses portes pour cinq mois de travaux. Les cours se poursuivent, délocalisés en priorité sur Colombes, mais à l'intérieur, ce lieu de création musicale va connaître une nouvelle jeunesse. Outre la création d'un espace administratif, c'est la salle de concert qui va connaître le plus de modifications, scéniques comme acoustiques.

Par ailleurs, l'ouverture d'un studio d'enregistrement va permettre de suivre, avec un matériel de professionnel, les artistes en herbe, et d'accompagner des projets et ateliers dont les jeunes seront à l'initiative.

L'équipement installé au cœur des Fossés-Jean devrait donc, à sa réouverture en septembre, devenir le lieu idéal pour s'ouvrir aux musiques actuelles et favoriser l'éclosion de nouveaux talents !

Renseignements : 01 46 49 05 54

NOUVEUX COMMERCES

Laverie M.S.L

La laverie libre-service vous reçoit 7 jours / 7 pour faire votre lessive avec ses lave-linge professionnels, ses sècheurs et son distributeur de lessive.

Laverie M.S.L. 24 place Louis Aragon. Ouvert tous les jours de 7h à 22h.



Magasin « Nicolas »

Coralie et Nicolas sont vos nouveaux cavistes et sont disponibles pour vous conseiller sur les vins, champagnes et spiritueux au magasin « Nicolas ».

Nicolas - 70 rue St Denis à Colombes - 01 42 42 22 23 - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 20h - Fermeture le dimanche et lundi toute la journée.

Marchés de Colombes

Les commerçants des trois marchés de Colombes fêtent le printemps le samedi 2 avril au marché Marceau et le dimanche 3 avril aux marchés du Petit Colombes et du Centre.

De nombreux lots à gagner (pas encore déterminés à ce jour).



Histoire d'un court-métrage Colombien

C'est en 2005 que l'idée du scénario des « Lumières de la Vie » (clin d'œil à Charlie Chaplin) s'est imposée à Kamel Abdous. Son premier court-métrage a vu le jour l'année dernière. Dépasser les préjugés, regarder au-delà des apparences, telle était la volonté du réalisateur : l'histoire est celle d'Elodie, comédienne, et sa rencontre inattendue avec Nadir, jeune saltimbanque. Tournées en partie à Colombes, les 28 minutes des « Lumières de la Vie » ont nécessité 5 jours de tournage. « Des commerçants nous ont ouvert leurs portes, des habitants nous ont aidés à trouver des lieux de tournage... De nombreuses personnes nous ont tendus la main, raconte Kamel Abdous. Il faut les remercier, car sans eux le film ne serait pas ce qu'il est. » Intégré à la programmation du Printemps des Poètes, le court-métrage sera présenté à la MJC le 19 mars, à 14h30, en présence de Kamel et son équipe. ■



Kamel Abdous.

►► **Fêtes de quartier** Les fêtes de quartier, qui se dérouleront les 21 et 28 mai, ont besoin de volontaires ! Pour rejoindre votre comité des fêtes, qui se réunit une fois par mois, contactez votre mairie de proximité.

►► **Graine de champion** Félicitations à Rabah Selmani, junior du Karaté Club devenu vice-champion d'Europe Kata individuel suite à sa compétition en Serbie ! ►► **Environnement** Le CSC Europe accueille le jeudi 24 mars, de 14h à 16h, une réunion d'information : « Quels bons gestes pour l'environnement ? ». Tél. : 01 47 84 89 67.

Colombes

www.colombes.fr

soutient le Racing-Métro 92



RACING METRO 92

LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE

STADE DE FRANCE (Mars 2011)

26 mars

Racing Metro 92 / Toulouse

STADE YVES DU MANOIR (Avril 2011)

22 / 23 avril

Racing Metro 92 / Agen



Billetterie en ligne sur : www.racing-metro92.com

NATIXIS
Partenaire Officiel



TREND
MICRO



Eden 92 Park



WOLIA



SIAAP



RTL



92
Conseil général
Hauts-de-Seine



RATP

Cinq associations mises en avant par la ville

EN DIRECT DES ASSOS

Comme en 2010, la municipalité a décidé en janvier d'utiliser une part des sommes économisées par la suppression de cérémonie des vœux aux personnalités, afin d'attribuer cinq subventions exceptionnelles de 4 000 euros aux associations proposant des actions en faveur des femmes.

L'AIDE AUX FEMMES VALORISÉE

La première d'entre elles, l'Escale, œuvre sur la boucle Nord depuis 1990, et accompagne et héberge des femmes victimes de violences conjugales. Bien connue des habitants du quartier des Fossés-Jean, la Lumière de Colombes propose elle un soutien et un accompagnement pour les femmes en difficulté, à travers de nombreuses activités comme l'apprentissage du français, des ateliers de couture et de cuisine. Le mouvement français pour le planning familial et le Secours catholique, à travers son action « Maman Secours », ont également été choisis.



La Lumière de Colombes, installée aux Fossés-Jean, a été l'une des cinq associations subventionnées.

Enfin, la Ville a salué la dimension sociale du Football Club Féminin, historiquement la première association sportive de Colombes entièrement dédiée aux filles. Au total, ce sont vingt mille euros qui ont été remis au monde associatif. ■

Centre Nature



L'association du Centre Nature propose :

- le mercredi 9 mars à 20h30 : atelier photos nature
- le samedi 19 mars de 9h30 à 12h : sortie « À la découverte de la biodiversité d'une forêt proche de Colombes »
- le samedi 26 mars à 18h30 : projection du film des activités de l'association en 2010
- le dimanche 27 mars à 15h15 : conférence : « Les Fourmis : une pour toutes, toutes pour une »
- le dimanche 3 avril de 10h à 18h : sortie naturaliste d'une journée en Forêt de Hez-Froidmont.

Association du Centre Nature —
01 42 42 53 95

La collection du musée s'enrichit



«La tireuse de cartes» de Théodule Ribot, une œuvre à découvrir au Musée.

En fin d'année, le musée municipal d'Art et d'Histoire a enrichi ses collections. Colombes a été durant 20 ans le lieu de création de Théodule

Ribot (1823-1891), peintre admiré du XIX^e siècle. «La tireuse de cartes», très probablement exécutée durant la période colombienne, est une œuvre de premier plan qui constitue désormais une des pièces majeures de la collection.

L'exposition consacrée à Asger Jorn a permis de découvrir l'œuvre d'un artiste contemporain ayant lui aussi résidé à Colombes. Trois estampes couleur et de grand format font désormais partie du patrimoine municipal : «La vallée de charme» (lithographie, 1969), «Survolt du plaisir» et «Dans le sillage d'If Aube» (gravures sur bois de la série Études et surprises, 1972). ■

Colombes Bridge Club

Le Colombes Bridge Club organise son tournoi de printemps, le mardi 22 mars à partir de 14h à la Maison des Canibouts.

Colombes Bridge Club —
01 34 27 51 96

Compagnie du Temps de vivre

Le mardi 22 mars à 18h30, la compagnie du Temps de Vivre organise une soirée partagée à l'école Buffon dans le but de favoriser les liens parents-enfants, la réussite éducative et d'apporter une aide à la parentalité. L'autre objectif est de favoriser l'accès à la culture pour tous en développant les pratiques de spectateurs. La veillée est organisée en partenariat avec l'ensemble de l'équipe enseignante. Compagnie du temps de vivre —
01 47 60 00 98

TELEX

►► **Journée de l'audition** Le centre municipal de santé accueille le 10 mars, de 9h à 18h, la Journée nationale de l'audition, pour informer le public sur les risques liés à l'audition et les mesures de prévention existantes. Entrée libre. ►► **Rencontre** La librairie Les Caractères accueillera le 2 avril à 15h le scénariste et dessinateur Emmanuel Guibert, auteur du « Photographe », pour une rencontre-dédicace. ►► **Vide-grenier** L'école Henri Martin ouvrira ses portes le 2 avril, de 8h à 18h, pour une journée vide-grenier. Venez nombreux !

Élections du CCLVA : un bilan positif

Après deux ans d'activités, le conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA) a fait son bilan et donné un aperçu des réflexions à venir.



Le tirage au sort des 30 membres du conseil s'est déroulé le 27 janvier.

Créé en 2009, le Conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA) regroupe 30 associations qui travaillent en toute transparence avec la municipalité. Cet espace d'expression permet de favoriser le développement de la vie associative, en travaillant sur des thématiques précises, comme sur les projets soumis par l'équipe municipale. Le CCLVA est présidé par la maire adjointe déléguée à la vie associative, et par trois vice-présidents issus du monde associatif.

SUBVENTIONS ET COMMUNICATION

Lors de sa dernière réunion, le CCLVA a fait le bilan de l'année écoulée, où le travail a porté à la fois sur l'utilisation des locaux municipaux, et sur les subventions. Plus équitables et transparents, les nouveaux critères d'attribution sont d'ores et déjà utilisés par la municipalité. Les dossiers de demande de subvention ont également été

simplifiés, notamment pour les petites structures.

Pour l'année 2011, de nouveaux thèmes ont été proposés, et seront étudiés par des groupes de travail spécifiques : le bénévolat et les statuts qui y sont attachés ; la formation, dans le cadre des demandes de subvention ; l'événementiel, enfin, et la communication entre associations. ■

LE CHIFFRE

30

C'est le nombre d'associations Colombiennes composant le Conseil consultatif. Chacun des nouveaux membres a été désigné et élu le 27 janvier.

« Une ambiance très constructive »

*Chantal Barthélémy-Ruiz,
adjointe au maire déléguée à la
vie associative.*



Quel bilan tirez-vous de l'action du CCLVA ?

Le CCLVA regroupe des associations de toutes tailles, qui s'occupent de thèmes aussi différents que la prévention ou la culture, avec des personnalités de toutes opinions. Au cours de ses 14 mois d'exercice, le CCLVA n'a pas connu la moindre friction, chacun ayant à cœur d'y œuvrer pour améliorer les activités offertes aux Colombiens.

À quel niveau les associations s'impliquent-elles ?

Les membres se regroupent autour de thèmes qui les intéressent et sur lesquels ils constituent des groupes de travail. Leurs propositions sont présentées lors des trois réunions plénières annuelles ; celles qui sont retenues sont transmises à la municipalité, qui, jusqu'ici, a pu toutes les intégrer dans ses pratiques. Une à deux fois par an, l'ensemble des associations colombiennes est invité à l'initiative des vice-présidents pour être informé de nos travaux et faire connaître ses souhaits.

Quels sont les sujets prioritaires évoqués pour 2011 ?

L'un des thèmes sera la communication. Les associations pensent, avec raison, qu'elles ne se connaissent pas assez. À l'instar du rassemblement en 2010 pour une action de solidarité avec Haïti, elles souhaitent mettre leur énergie dans de grands projets communs. En cette année européenne du bénévolat, nous réfléchissons aussi à des propositions qui aideront à susciter des vocations, notamment chez les jeunes.

Budget 2011 : des priorités affirmées

Le débat d'orientations budgétaires a été l'occasion de tracer les grandes lignes d'un budget gardant un haut niveau d'investissements, et portant des projets d'envergure.



La municipalité a débattu des orientations budgétaires le 3 mars dernier en Conseil Municipal.

et la rénovation urbaine. Ces orientations seront reprises dans l'exercice budgétaire 2011, avec un soutien également donné à plusieurs projets très attendus, qu'il s'agisse de jeunesse, de sécurité ou d'équipements de loisirs (voir encadré).

UN ÉQUILIBRE FINANCIER FRAGILISÉ

Malgré cette volonté affichée d'investir pour améliorer le quotidien des Colombiens, sans augmenter les impôts, la Ville se doit de maintenir son équilibre financier, en attendant de pouvoir bénéficier des recettes liées à la création envisagée d'une communauté d'agglomération (voir interview). Ce qui, en d'autres termes, impose de maintenir un niveau élevé d'épargne brute, et de maîtriser les dépenses de fonctionnement, dont la hausse sera limitée à 1,8 %. Une rigueur imposée, pour un budget contraint mais toujours ambitieux. ■

Longtemps annoncée suite à la crise financière que connaît le pays, la baisse des dotations de l'État commence, dès cet exercice budgétaire, à peser sur les finances de la Ville : suppression de la taxe professionnelle (et remplacement par une Cotisation économique territoriale), gel des dotations de l'État jusqu'en 2013... En tenant compte de l'inflation, la Ville doit ainsi composer avec un recul de ses recettes inversement proportionnel à sa courbe démographique : car, dans cette même période, grâce au développement de projets économiques et urbains, le nombre d'habitants à Colombes ne devrait cesser d'augmenter.

compte maintenir le cap des projets annoncés dans le Plan pluriannuel d'investissements (PPI).

Dans ce domaine, l'année 2010 aura été particulièrement représentative : 47 millions d'euros ont été investis principalement dans le domaine scolaire, l'achat de foncier

PROJECTION DES DOTATIONS DE LA VILLE

	2010	2011	2012	2013	2014
Dotations (millions €)	39	38,3	38,1	37,8	37,3
Variation	- 1,2 %	- 2 %	- 0,4 %	- 0,9 %	- 1,2 %

Les dotations de l'État sont en baisse dans la loi de Finances de 2011. Le recul de ces financements entre 2010 et 2014 équivaut à une perte cumulée de 1,7 million d'euros pour la Ville.

MAINTENIR LE CAP DU PPI

Pour présenter un budget en adéquation avec les attentes de ses habitants, la municipalité doit donc redoubler de rigueur, et

DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX POUR 2011

Après une année marquée par le lancement de projets capitaux pour l'avenir de Colombes, la municipalité entend maintenir un fort taux d'investissements en 2011.

Outre l'acquisition de foncier, qui représentera cette année plus de 10 millions d'euros, et le financement des travaux de l'Anru (plus de 5 millions de budget) de grands chantiers d'aménagements sont lancés : les trois gares de la ville en font partie, tout comme les travaux de voiries prévus dans le quartier des Grèves. Pour répondre à la demande des habitants, des aménagements de sécurité seront aussi réalisés rue Dunant.

Les équipements publics sont également soutenus : plus de 500 000 € sont destinés au projet jeunesse, qui comprend notamment l'ouverture de l'espace Santé Jeunes. Côté sportif, le chantier du club house Charles Péguy occupera une place centrale dans le

domaine des nouveaux équipements. La piscine municipale n'est pas oubliée, et bénéficiera d'une réfection à la hauteur de sa fréquentation.

Enfin, la vie scolaire reste une priorité pour la commune : les efforts dans ce domaine sont obligatoires et réguliers. Cette année, les écoles Hoche, Ambroise Paré et surtout la maternelle Victor Hugo, seront concernés par ces travaux d'extension et de rénovation.



« Nous maîtrisons nos dépenses, sans augmenter les impôts »



Maurice Lobry, premier adjoint délégué aux finances, au budget et à la vie économique.

Face à la baisse des dotations de l'État, comment la ville s'adapte-t-elle pour maintenir un haut niveau d'investissements ?

Les caisses de l'État sont vides, la dette a explosé. Sarkozy et Fillon condamnent les collectivités locales à l'austérité, en leur demandant de réparer leurs choix inégalitaires. À Colombes nous sommes dans cette situation. En 2011 nous devons construire un budget avec les mêmes recettes de fonctionnement qu'en 2010, à l'euro près. Et il en sera ainsi jusqu'en 2014. Dans le même temps, il nous faut poursuivre un ambitieux programme d'investissements, dont certains sont obligatoires. Nous voulons les réaliser tout en maîtrisant notre dette. Nous devons donc maîtriser nos dépenses de fonctionnement en absorbant l'inflation, sans pratiquer la politique de droite qui consiste à supprimer des emplois publics, et sans augmenter les impôts. Nous préservons ainsi un niveau élevé d'autofinancement de nos investissements.

L'intercommunalité peut-elle avoir un impact sur la construction des futurs budgets ?

L'intercommunalité aura sans aucun doute des effets sur les budgets à venir. D'abord dans la présentation puisqu'il y aura un budget communautaire qui reprendra une partie du notre. Cette partie qui intégrera les missions traitées collectivement, devrait permettre à terme de réduire les coûts. L'intercommunalité, bénéficiant de dotations spécifiques, devrait permettre aussi de restituer à chaque commune une dotation particulière de fonctionnement, proportionnelle au nombre d'habitants, sans entraîner, donc, d'augmentation d'impôts.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Grâce à un taux constant d'épargne brute, la ville peut maîtriser la dette publique, et financer sur le long terme ses investissements : 35 millions d'investissements nets, divisés comme suit :



14,6 millions d'euros : taux d'épargne brute (capacité d'auto-financement).

11 millions d'euros : autres ressources (recettes d'investissements, vente de foncier, etc.).

10,4 millions d'euros : dette mobilisée.

LE CHIFFRE

47

C'est, en millions d'euros, le montant des investissements de la ville en 2010, le plus haut de son histoire. La municipalité prévoit de réaliser 35 millions d'investissements dans les années à venir.

Un mi-mandat positif pour la petite enfance

En 2008, le maire Philippe Sarre avait annoncé que la Ville s'emploierait à ouvrir 150 places en crèche supplémentaires. Trois ans plus tard, Colombes tient ses engagements, puisque la ville compte déjà 170 places de plus.



La ville offre actuellement 775 places d'accueil.

Trois ans après son arrivée, les engagements de la ville en matière de petite enfance sont tenus, et même en voie d'être dépassés. Face à la problématique permanente du manque de places en crèche à Colombes (il y a actuellement 1 037 demandes de préinscription en attente), la municipalité avait annoncé en 2008 la création de 150 places en crèches d'ici 2014. Début 2011, 170 places ont d'ores et déjà été ouvertes pour les petits Colombiens (105 créées et 65 dégelées), et 90 devraient être disponibles d'ici la fin de l'année.

La ville prévoit également l'ouverture d'une première micro-crèche courant 2011 dans le quartier des Vallées. Petites unités de vie d'environ 100 m² préconisées par l'Agenda 21, les micro-crèches permettent d'accueillir

10 enfants par structure. L'ouverture d'une halte-garderie dans la nouvelle crèche familiale Les Champarons permettra d'accueillir 20 enfants en 2012, et la construction d'une crèche dans le nouveau quartier Europe/Ile Marante va permettre d'en ouvrir 60 en 2013.

Le nombre de places disponibles à Colombes est donc aujourd'hui de 790 (dont 15 encore gelées aux Mésanges). Ainsi, sept crèches collectives et un multi accueil accueillent 450 enfants, deux crèches familiales regroupent 49 assistantes maternelles pour la garde de 135 enfants, cinq structures privées accueillent 165 petits et une halte-garderie permet d'accueillir 40 enfants. Conformément au programme municipal, la ville réfléchit à la construction d'une crèche collective en centre-ville, et d'une deuxième micro-crèche. ■

TRAVAUX : RÉAMÉNAGEMENTS ET CONSTRUCTION

Trois crèches sont actuellement concernées par des projets de réaménagement dans la ville. Pour permettre la mise en place de la livraison des repas, la cuisine de la crèche des Moineaux va être réaménagée.

La crèche des Mésanges, rue Paul Bert, est également en cours de réaménagement et de mise en conformité de ses locaux, pour pouvoir réouvrir 15 places, gelées jusqu'ici. Enfin, la crèche familiale des Champarons va être déplacée sur le terrain de la crèche des Rossignols, rue Jean-Jacques Rousseau, et bénéficiera de la création d'une halte-garderie dans ses nouveaux locaux, ce qui ouvrira 20 places supplémentaires.

Quant aux abords de la crèche des Passereaux située dans le périmètre de rénovation urbaine Anru aux Grèves, ils vont être modifiés avec la création d'un parking dépose minute et un accès sur voie nouvelle.

La crèche familiale, méconnue à Colombes



« Il y a un vrai problème autour des crèches familiales »

Zineb Akharraz, adjointe déléguée à la petite enfance.

Après trois ans de mandat, quel bilan tirez-vous de l'action de la ville dans le domaine de la Petite enfance ?

Nous avons engagé la première partie du mandat début 2008, dans un contexte défavorable. Il a d'abord fallu stopper l'hémorragie dans nos crèches puisque de nombreux berceaux étaient gelés par manque d'agents. Cet effort, nous l'avons consenti dès 2009 avec le vote d'une revalorisation de la rémunération des auxiliaires de puériculture. Le résultat a été payant puisqu'à la rentrée 2011, grâce aux recrutements, 70 enfants supplémentaires ont été accueillis dans nos crèches. En 2008, nous nous engagions à créer 150 places supplémentaires en crèche. Nous en sommes aujourd'hui à 105. Il nous reste donc trois ans pour prouver que dans ce domaine comme dans d'autres, nous n'avons pas démerité.

Le métier d'assistante maternelle est à la fois mal connu des colombiens et difficile à exercer. Par quelles actions la ville les soutient-elles ?

Rappelons qu'il nous faut faire la différence entre les assistantes maternelles libérales qui ne dépendent pas de la Ville et celles qui sont employées par la Ville et qui travaillent au sein de nos crèches familiales.

Concernant celles-ci, nous avons une inquiétude : trop souvent, les parents refusent la place qui leur est attribuée en crèche familiale. Cela veut dire qu'au-delà de la recherche d'un mode de garde, certains parents recherchent avant tout un type de garde, ce qui en situation de pénurie grave n'a pas de sens. La refonte des critères d'attribution nous permettra de résoudre ce problème.



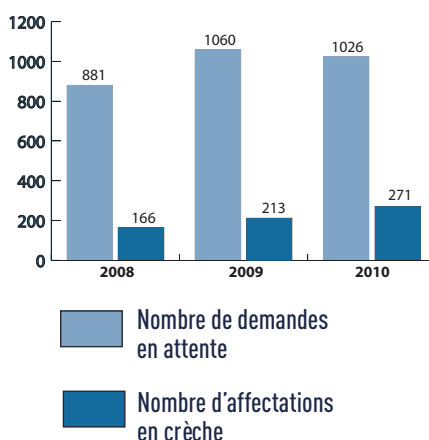
Sur les 1037 demandes de préinscriptions en attente à Colombes, seulement 37 concernent en premier choix une crèche familiale. Malgré ses avantages, ce mode de garde reste peu connu à Colombes, qui compte sur son territoire deux structures de ce type (crèche des Champarons et multi-accueil Françoise Dolto). Le fonctionnement est simple : les enfants sont gardés par groupes de 2 à 4 au domicile des 49 assistantes maternelles employées par le service de la petite enfance. Celles-ci se retrouvent plusieurs fois dans la semaine

dans les deux structures colombiennes. Là, différents ateliers sont proposés aux petits, du jardin d'éveil aux ateliers créatifs.

Ce mode de garde cumule les avantages de l'ouverture à la collectivité et ceux d'un suivi individualisé de l'enfant, qui permet de suivre son rythme et d'adapter les activités. Les assistantes maternelles employées par la mairie sont encadrées par une équipe pédagogique complète, qui suit les enfants tout au long de l'année. ■

LE GRAPHIQUE

Malgré l'augmentation de la capacité d'accueil, la ville ne peut répondre aux demandes de préinscription.



EN CHIFFRES

775

C'est le nombre de places en crèches ouvertes actuellement à Colombes.

1037

C'est le nombre de préinscriptions en attente.

135

C'est le nombre d'enfants accueillis dans les crèches familiales colombiennes.



PROPRETÉ TOUS RESPONSABLES

DOSSIER

Collecte des déchets, nettoyage des rues, recyclage... Sur le sujet de la propreté et de l'environnement, la Ville est plus active que jamais. Des efforts qui doivent se conjuguer à une responsabilisation des « éco'lombiens ».

Impossible, lorsque l'on parle de développement durable et d'environnement, de ne pas aborder le sujet de la propreté. Une ville propre, c'est une ville où il fait bon vivre, et c'est l'objectif quotidien de la municipalité et de ses services. Actuellement, 146 agents, ainsi que plusieurs prestataires, assurent le nettoyage des rues et la collecte des déchets. C'est un investissement continu, et

un travail d'adaptation constant pour répondre aux besoins des Colombiens, par exemple avec la réorganisation, en 2010, de la collecte des déchets.

CIVISME ET SENSIBILISATION

L'adoption de l'Agenda 21 colombien a également permis de mettre en place de nombreuses actions visant à sensibiliser les

habitants sur l'importance du tri des déchets, de leur réduction, et de leur recyclage. Car dans cette optique de faire de Colombes une ville plus écologique, la population a un rôle tout aussi important à jouer que la commune. C'est par leurs choix de consommation, leurs gestes « éco'lombiens », leur civisme, que les Colombiens peuvent contribuer à améliorer leur cadre de vie. ■



Un enjeu qui nous concerne tous

À Colombes, la propreté des rues est gérée par les services municipaux. Ils doivent aussi composer avec des incivilités qui rendent leur travail plus difficile.



45 agents sont spécifiquement attachés au nettoyage et au balayage des rues.

DIX GESTES CITOYENS POUR UNE VILLE PROPRE

- Pour le dépôt de ses déchets, respecter les jours et horaires de collecte
- Ramasser les déjections de son animal de compagnie
- Désherber la végétation de son jardin, quand elle déborde sur la voie publique
- Penser à nettoyer régulièrement son bac à déchets
- Demander un bac adapté à sa production d'ordures ménagères, plutôt que faire déborder le sien
- Ne pas garer son véhicule à un emplacement gênant pour le passage des camions de ramassage des ordures
- En cas de fortes chutes de neige, déneiger devant chez soi, pour la sécurité de tous
- Ne pas jeter de débris sur la voie publique
- Ne pas encombrer la rue. Les déchetteries sont là pour récupérer tout déchet volumineux
- Respecter les règles du tri



Au quotidien, les 146 agents du service propreté, dont 45 spécifiquement attachés au nettoyage des rues, sont mobilisés pour laver les espaces publics, vider les corbeilles de rues, balayer les 120 kilomètres de voirie communale... Un engagement que la Ville remplit, et qui génère chaque année une dépense importante : le coût du nettoyage est de 52 € par Colombien.

DES DÉPÔTS SAUVAGES COÛTEUX POUR TOUS

Toutefois, pour maîtriser ces dépenses et améliorer ces résultats, la responsabilisation des Colombiens est indispensable. Nombreux sont ceux qui se plaignent du nombre de déjections canines croisées sur

les trottoirs, alors qu'il existe de nombreux espaces chiens ; les conteneurs débordants sont certes gênants, mais ils ne sont vidés que si les jours et horaires de collecte sont respectés.

Enfin, l'augmentation du nombre de dépôts sauvages montre que la loi elle-même est ignorée : comme pour les déjections, ces dépôts sont passibles d'amendes, en plus d'avoir un coût. Ce sont ainsi 200 000 € qui sont dépensés par la Ville pour pallier cette incivilité. S'il s'agit de dépôts volumineux, mieux vaut privilégier le service encombrants, ou les déchèteries mobiles, accessibles sur simple présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. ■

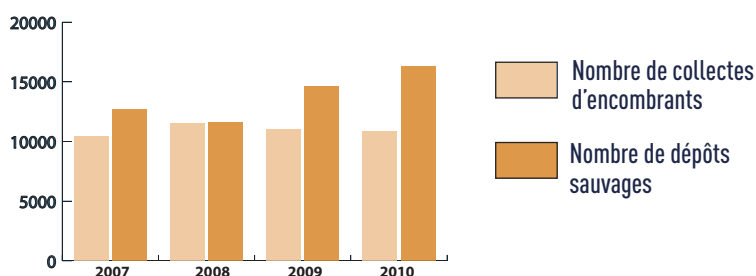
Des dépôts sauvages en hausse

Ces dix dernières années, le nombre de dépôts sauvages a explosé à Colombes. De 8 764 en 2000, la ville est passée à 16 321 en 2010. Plus qu'une incivilité, punie par la loi, c'est un comportement irresponsable qui est à l'œuvre, d'autant que dans le même temps, les rendez-vous pour les collectes d'encombrants sont en baisse, après avoir connu une hausse entre 2000 et 2005.

Plutôt que de déposer en vrac vos déchets volumineux dans la rue, appelez le service encombrants (au 0 800 476 000), disponible du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Si le volume proposé fait moins de 2m³, il sera possible de prendre rendez-vous, et de déposer les encombrants la veille au soir, afin qu'ils soient récupérés. Plus de 3 000 tonnes de déchets ont ainsi été collectées en 2010. ■

LE GRAPHIQUE

Sur les trois dernières années, on remarque que le nombre de collecte d'encombrants ne connaît pas d'augmentation significative, au contraire des dépôts sauvages qui, eux, explosent.



LES CHIFFRES CLEFS

645

En trois ans, le nombre de corbeilles de rues a augmenté de 61 % : 645 d'entre elles sont installées en ville, dont 132 bi-flux pour le tri.

150

C'est, en euros, le montant de l'amende auquel s'exposent les habitants qui se rendent coupables d'un dépôt sauvage sur la voie publique.

28

C'est le nombre d'espaces chiens disponibles sur Colombes, qui s'accompagnent de 27 distributeurs gratuits de sachets biodégradables.



« Chacun doit agir de manière responsable »

Catherine Bernard, adjointe au maire déléguée à l'environnement.

Comment sensibiliser les Colombiens aux conséquences de l'incivilité ?

Il est essentiel de rappeler la loi et la responsabilité de chacun. Les dépôts sauvages sont passibles d'amendes, ainsi que le jet de petits détritrus sur la voie publique et le non-ramassage des déjections canines. Ce que l'on n'admet pas chez soi, il n'y a aucune raison de le faire dans la rue. De plus, un dépôt sauvage a un coût, pour chacun d'entre nous. Chacun doit agir de manière responsable et se renseigner sur les possibilités offertes par la Ville.

Quel bilan peut-on tirer de la réorganisation de la collecte de déchets ?

Le bilan est positif. La réorganisation a permis de mieux répondre aux efforts de tri des Colombiens, de ne plus encombrer les trottoirs de bacs à moitié vides, et de diminuer les sorties de bennes. De plus, cette gestion des déchets contribue à la bonne maîtrise des dépenses publiques. Un an plus tard, la production d'ordures ménagères par habitant a baissé, et ce, malgré l'arrêt de la collecte des déchets verts qui, rappelons-le, n'était réservée qu'à un secteur pavillonnaire « test ».

La municipalité va-t-elle amplifier son action en faveur du compostage ?

Bien entendu : les citoyens y sont sensibles, qu'ils soient motivés pour limiter leur impact environnemental, pour limiter les coûts du traitement de leurs déchets ou pour jardiner. Une première expérience de compostage en habitat collectif démarre cette année, en partenariat avec Colombes Habitat Public. Cette pratique collective est appelée à se renouveler : j'invite tous les habitants et bailleurs intéressés à nous contacter. Les Colombiens intéressés par le lombricompostage peuvent aussi nous contacter.

Les déchets en baisse

La réorganisation de la collecte des ordures ménagères, permet d'observer dès cette année une baisse du tonnage sensible.

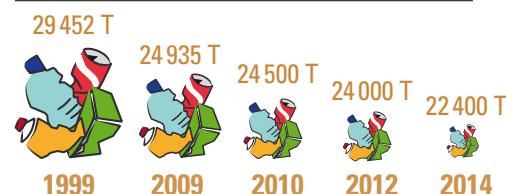


Depuis mars 2010, Colombes a modifié son schéma de ramassage des ordures ménagères, ramenant à deux, au lieu de trois, le nombre de passages, et délimitant clairement ses secteurs (Ouest et Est). Par ailleurs, l'expérimentation de collecte en porte-à-porte des déchets

verts, coûteuse et peu suivie, a été à cette même période arrêtée. Outre une réduction substantielle des dépenses (plus de 200 000 €), cette réorganisation a eu pour effet de réduire la production d'ordures ménagères par habitant.

De 24 900 tonnes en 2009, la quantité d'ordures ménagères est passée en 2010 à 24 500, soit une baisse de 2 % alors que la population a elle augmenté. L'objectif de l'Agenda 21 étant de réduire de 10 % le taux de déchets produits par chaque Colombien, d'ici 2014, ce constat prouve l'efficacité du nouveau système. Il souligne aussi la prise de conscience écologique des habitants, qui en prenant en compte les nouveaux moyens de recyclage (composteurs, colonnes de tri et textiles, déchèteries mobiles), contribuent à la réussite de cet objectif.

QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES PRODUITE EN UN AN À COLOMBES



TROIS SERVICES POUR UNE MEILLEURE COLLECTE

La déchèterie mobile, au plus près du Colombien

Service de proximité par excellence, la déchèterie mobile accepte tous vos déchets trop volumineux (sauf ordures ménagères, déchets toxiques ou contenant de l'amiante, pneus, déchets de soins), sur trois lieux ouverts de 13h à 18h (17h l'hiver) : le lundi au marché Aragon, le mercredi sur le parking Ménelotte, et le vendredi allée Joliot-Curie, aux Fossés-Jean. Le dispositif est également ouvert aux Colombiens le samedi, dans deux villes partenaires : le 1^{er} samedi du mois à Asnières (avenue de la Redoute), le 2^e à La Garenne-Colombes (parking de la mairie).

Triez sans vous tromper

Colombes a mis en place depuis 2000 la collecte sélective, et met à disposition des Colombiens trois types de conteneurs. Le bac vert est exclusivement réservé au verre : bouteilles, bocaux, pots de confiture...

Le bac jaune et bleu permet de recycler le plastique, ainsi que vos boîtes de conserve, papiers, cartons, ou films d'aluminium... Enfin, le bac marron est lui destiné aux ordures ménagères, ainsi qu'à certains plastiques (comme les pots de yaourts), à la aisselle, aux miroirs et aux ampoules à filament. Pour favoriser le tri et le recyclage, ne faites pas d'erreurs !

Conteneurs, une responsabilité partagée

Que l'on soit agent municipal ou habitant, un conteneur dégageant de mauvaises odeurs n'est jamais agréable à manipuler. Un numéro vert est disponible pour les Colombiens, le 0 805 803 536, pour obtenir, réparer, ou changer son bac. Il est rappelé que son entretien régulier est à la charge des usagers.

LE COMPOSTEUR FAIT SON CHEMIN

Pour réutiliser sans les jeter ses épluchures de légumes, ses feuilles mortes, son petit bois ou le contenu de sa tondeuse, le composteur est une solution idéale. Les Colombiens l'ont compris : disponible depuis une dizaine d'années contre caution auprès de la mairie, celui-ci est depuis avril 2010 vendu, au même prix de 16 €. Et leur nombre explose chez les particuliers : alors qu'en dix ans, 662 composteurs avaient été fournis, il s'en est vendu 257 en 2010. Action importante de l'Agenda 21, la promotion du compostage fait donc son chemin. Encore un effort et d'ici 2014, les 3 000 composteurs prévus pour la ville auront trouvé une place dans votre jardin.



Pour obtenir votre composteur, appelez le 0 800 892 700 ou téléchargez le formulaire de commande sur colombes.fr

**Afin de respecter les règles
relatives à la communication
en période d'élections, prévues
par le Code électoral,
et pour garantir un principe
d'équité entre les candidats,
la publication des Tribunes
libres sera suspendue
jusqu'aux élections cantonales
programmées
les 20 et 27 mars prochains.**

Tous les mercredis
l'actualité hebdomadaire
de votre ville en vidéo
sur **www.colombes.fr**

**7 jours
à Colombes**



web.tv
Colombes

À NE PAS MANQUER

13^e Printemps des Poètes

Comme chaque année, Colombes participe au Printemps des Poètes du 7 au 21 mars. Autour des infinis paysages qui inspirent tant les artistes, de nombreux événements comme les ateliers poésies ou les lectures théâtralisées sont prévus dans la ville.

Renseignements : printempsdespoetes.com



SORTIES DU MOIS DE MARS

Théâtre, expositions, musique, loisirs

EXPOSITION

TERRES CELTES

Jusqu'au 18 mars

☀ À la MJC

96 rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

Une âme celtique commune, forte, libre et sauvage se dégage des terres d'Ecosse. Dans des contrées à la beauté singulière, pleines de magie, le temps semble s'être arrêté ...

THÉÂTRE

LES FEMMES SAVANTES

Les 10 et 11 mars

☉ À l'Avant-Seine, à 20h30

88 rue Saint-Denis

01 56 05 00 76

Une comédie du pouvoir où la lutte des femmes pour le savoir n'a d'égal que leur désir de liberté intellectuelle.

THÉÂTRE

DIDIER PORTE AIME LES GENS

Vendredi 11 mars

☉ À la MJC, à 20h30

96 rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

Voix tranchante et sourire carnassier, Didier Porte aime les gens au point de les croquer à coup de mots incisifs et redoutables.

CONCERT

BIG BAND DU CONSERVATOIRE

Vendredi 11 mars

☉ Au Conservatoire, à 20h30

25 rue de la Reine Henriette

01 47 85 65 59

Nouveau concert du Big Band du Conservatoire. Une soirée dédiée au jazz, sous toutes ses formes.

EXPOSITION

ANTHONY VOISIN

Jusqu'au 9 avril

☀ Au café L'Esperluette

36 rue des Vallées

09 53 20 34 45

Photographe professionnel, Anthony Voisin nous présente ses clichés personnels : vacances, à-côtés de reportages, promenades.

THÉÂTRE

ON VEUT BIEN S'AIMER

Jeu 10 mars

☉ À la Cave à Théâtre, à 20h30

56 rue d'Estienne d'Orves

01 47 80 92 19

Humour et tendresse se partagent la scène de la Cave à Théâtre sur des textes de Lynda Lemay.

CONCERT

SOIRÉE 109

Vendredi 11 mars

☉ Au Tapis Rouge, à 20h

Rue de la Liberté

Du punk au programme pour cette soirée 109 : Parabelum, Black Stout et Ingenious Stupidity se partagent l'affiche pour une soirée de folie.

PRINTEMPS DES POÈTES

GRAND BLAFF POÉTIQUE

Vendredi 11 mars

☉ À la Cave à Théâtre, à 20h

56 rue d'Estienne d'Orves

01 47 80 92 19

Qu'est-ce qu'un poète aujourd'hui ? Réponse en poésie et en musique avec Sevana Tchakerian, Nairi Khatchadourian et Sapho.



Les Grogards de la République.



Didier Porte.



Anthony Voisin.



Terres Celtes.



Le eri du vin.

ÉVÉNEMENT

DROITS DE LA FEMME

Samedi 12 mars

☉ ☼ Au CSC des Fossés Jean
11 rue Jules Michelet
01 42 42 86 76

Le CSC des Fossés Jean raconte l'évolution du droit des femmes avec le planning familial. 14h30 : théâtre masqué « Musée de la Femme ». 16h : diffusion d'un documentaire sur les luttes fondatrices du planning familial et débat avec des militantes. 20h30 : projection du film « Les Bureaux de Dieu ».

PRINTEMPS DES POÈTES

ATELIERS POÉSIE

Samedi 12 mars

☼ Ehpad La Roseraie
76 rue des Cerisiers
En partenariat avec la bibliothèque Prévert, l'association Ecritures Colombines s'invite à La Roseraie pour une lecture de poèmes.

CONCERT

SOIRÉE 109

Samedi 12 mars

☉ Au Tapis Rouge, à 20h
Rue de la Liberté
Dans le cadre des Etats Musicaux de Colombes et du festival Chorus des Hauts-de-Seine, Jamaica All Stars et Faya Dub viennent enflammer le Tapis Rouge.

CONCERT

LE JEUNE BALLET BALBYNIEN

Samedi 12 mars

☼ Au Conservatoire, à 14h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59

Le jeune Ballet Balbynien du Conservatoire Jean Wiener de Bobigny propose sa version chorégraphique du Sacre du Printemps d'Igor Stravinsky.

THÉÂTRE

NADIA ROZ

Samedi 12 mars

☉ À la MJC, à 20h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Avec une énergie débordante, Nadia Roz campe une galerie de personnages hauts en couleur.

CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 9 MARS



Le marquis, de Dominique Farrugia
La ligne droite, de Régis Wargnier
Paul, de Greg Mottola
Sans identité, de Jaume Collet-Serra

MERCREDI 16 MARS



Ma part du gâteau, de Cédric Klapisch
Paul, de Greg Mottola
Sans identité, de Jaume Collet-Serra

MERCREDI 23 MARS



L'Agence, de George Nolfi
Rango, de Gore Verbinski
Une vie de chat, de Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli

MERCREDI 30 MARS



Je n'ai rien oublié, de Bruno Chiche
Big mamma 3, de John Whitesell
Rango, de Gore Verbinski

Cinéma Les 4 Clubs



35, rue du Bournard - 92700 Colombes
Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52

Les salles 2 et 4 sont accessibles aux personnes handicapées.



Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.



THÉÂTRE

AFRIKA !

Dimanche 13 mars

☀ À la MJC, à 15h
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Mélant humour, danse, musique et même dessin, Eric Bouvron nous présente l'Afrique du Sud de manière spectaculaire et originale.

CONCERT

LES LYCÉENS EN CAVALE 2

Dimanche 13 mars

☀ Au Tapis Rouge, à 14h
Rue de la Liberté

Sur le principe de l'Élan musical, mais réservé aux lycéens, ce tremplin musical est l'occasion pour les jeunes Colombiens de dévoiler leurs talents. Cette séance de sélection est la dernière avant la finale du 11 juin prochain.

THÉÂTRE

L'HOMME DANS LE PLAFOND

Mardi 15 mars

☉ À L'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

La pièce retrace l'histoire, vraie, d'un juif caché par un couple d'Allemands pendant

la seconde guerre mondiale en échange d'un loyer et de menus services.

PRINTEMPS DES POÈTES

LECTURE THÉÂTRALISÉE

Mercredi 16 mars

☀ Au Musée, à 15h30
2 rue Gabriel Péri

En partenariat avec le Hublot et le CFA des comédiens d'Asnières, le Musée accueille un tour du monde poétique.

PRINTEMPS DES POÈTES

BALADES POÉTIQUES

Les 16 et 17 mars

☀ Lieu mystère

Deux jours durant, les comédiens du Studio d'Asnières investissent les espaces publics et les services municipaux pour faire rêver employés et usagers.

PRINTEMPS DES POÈTES

LECTURE THÉÂTRALISÉE

Vendredi 18 mars

☀ Bibliothèque Jules Michelet, à 18h
11, rue Jules Michelet
01 47 80 57 38

Laissez-vous guider entre les étagères... Embarquement immédiat pour un voyage au pays de l'imaginaire.

CONCERT

VEX

Vendredi 18 mars

☉ Au Ptit Cadran, à 19h
3 rue Saint-Denis

Les membres de Vex ont joué leur musique, mélange de punk et de reggae, au sein de différents groupes, comme les Zuluberlus, Marousse ou Pierpoljak.

CONCERT

KASSAV'

Vendredi 18 mars

☉ À L'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Depuis 30 ans, le zouk créole de Kassav' donne à ses concerts des airs de carnaval antillais.

PRINTEMPS DES POÈTES

LES MOTS PARTAGÉS

Samedi 19 mars

☀ Bibliothèque Jules Michelet, à 15h
11, rue Jules Michelet
01 47 80 57 38

Le Club de lecture Les Mots Partagés organise une séance spéciale Printemps des Poètes.

CONCERT

SOIRÉE LYRIQUE

Samedi 19 mars

☉ Au Caf'Muz, à 20h
31 rue Jules Michelet
01 46 49 05 54

Le Caf'Muz fait son opéra : des Noces de Figaro à la Traviata, la Colombienne Emmanuelle Naharro offrira un merveilleux récital, plein de surprises.

PRINTEMPS DES POÈTES

LES LUMIÈRES DE LA VIE

Samedi 19 mars

☀ À la MJC, à 14h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Première projection du court métrage de Kamel Abdous, réalisateur colombien.

THÉÂTRE

FRISSETTE

Les 19 et 20 mars

☉ Au Peuplier Noir, à 20 h
3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90

Une rencontre explosive, rythmée par des chansons, entre deux locataires d'une même chambre qui ne peuvent se supporter. Mais il y a toujours une solution !



Grasse matinée.



Kassav.



Nadia Roz.

CONCERT

TREMBLEMENT DE TÊTE

Dimanche 20 mars

● À la MJC, à 17h
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Ce chanteur embarque ses spectateurs dans un voyage au centre de la tête. Emotions, souvenirs et rêves se croisent dans un joyeux désordre.

ÉVÈNEMENT

MURMURES DES MURS

Les 22 et 23 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Comédienne astucieuse et touche à tout, Aurélia Thierée nous plonge dans un monde empreint d'illusions et de magie. À partir de 10 ans.

CONCERT

CERCLE SYMPHONIQUE DE COLOMBES

Vendredi 25 mars

● Au Conservatoire, à 20h30
25 rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59

Formé de musiciens amateurs et bénévoles, l'orchestre du Cercle symphonique de Colombes est au service de la musique depuis plus de 80 ans.

CONCERT

THE ONE FAMILY

Vendredi 25 mars

● Au P'tit Cadran, à 19h
3 rue Saint-Denis
Pour fêter l'arrivée du printemps, le P'ti Cadran accueille The One family, un groupe de reggae traditionnel qui viendra réchauffer l'atmosphère.

THÉÂTRE

LE CRI DU VIN

Le 26 mars à 20h30
Le 27 mars, à 17h

● À la Cave à Théâtre
56 rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19
Entre grands crus et p'tits rouquins qui s'montent pas du col, les comédiens de la Cave à Théâtre vous proposent une promenade vagabonde au pays du vin et de l'ivresse.

THÉÂTRE

GRASSE MATINÉE

Le 26 mars à 20h30
Le 27 mars, à 16h

● Au Peuplier Noir
3 avenue Saint-Saëns
01 47 75 94 90
Dans un cimetière, deux femmes dans deux cercueils papotent pour tuer le temps.

DANSE

FESTIVAL DU MONDE

Samedi 26 mars

● À la MJC, à 15h
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
Embarquons-nous pour un long Voyage à travers bourgs, villages, villes de part le monde, au travers des danses d'ici ou là.

DANSE

CAMINOS

Samedi 26 mars

● À la MJC, à 20h30
96 rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
Dans le cadre de son festival Danses du Monde, la MJC accueille Diana Regano, pour un voyage au pays du flamenco.

THÉÂTRE

LA CHUTE DE LA MAISON USHER

Du 29 au 31 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Chant, théâtre, musique et vidéo, cette pièce de théâtre

musical, joue sur la pluralité des arts scéniques pour plonger le spectateur dans l'univers étrange d'Edgar Allan Poe.

THÉÂTRE

LA COMÉDIE DES ERREURS

Samedi 2 avril

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
C'est l'histoire d'un homme parti à la recherche de son frère jumeau avec son valet, qui lui aussi a un frère jumeau, valet du frère de son maître.

CONCERT

ORCHESTRE NATIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Dimanche 3 avril

● À l'Avant-Seine, à 15h30
88 rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Valsant autour de la thématique de l'extase, les musiciens explorent l'univers romantique, à mi-chemin entre transgression des genres et retenues artistiques.

CONCOURS PHOTO DE LA MJC

Jusqu'au 31 mai, la MJC lance un concours de photo autour des impasses de Colombes. En argentique ou en numérique, les photos se font en noir et blanc. Ouvert à tous sans conditions d'âge, le concours récompensera les meilleurs clichés.

Tél. : 01 56 83 81 81



Le travail de sensibilisation passe par des ateliers théâtraux.

Le Théâtre contre les

*Déclarée grande cause nationale en 2010, la lutte contre les violences faites aux
dans les établissements scolaires des Hauts-de-Seine*

Aujourd'hui, que ce soit dans le monde professionnel comme dans la sphère familiale, les femmes restent beaucoup trop souvent victimes de violences physiques et morales. Face à ce constat, le Hublot a organisé un plan d'interventions dans les établissements scolaires avec ses partenaires sociaux : le centre d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales L'Escale, le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF) et le Mouvement français pour le planning familial (MFPF). À Colombes, trois collèges et trois lycées ont été le théâtre de ces interventions sociales et artistiques. Au lycée professionnel Valmy, quatre classes étaient concernées, dont deux composées uniquement de garçons.

PRISE DE CONSCIENCE

Les intervenantes sont venues alerter ces jeunes adultes sur les problèmes de violences sexuelles et les sensibiliser aux problèmes de discriminations liées au genre sexuel. Un sujet important pour ces classes de bac professionnel électricité.

« Les filles dans notre filière, ce ne sont pas des vraies filles, ce sont des bonhommes », plaisante Jean-Philippe, qui a du mal à imaginer une fille faire ce métier d'homme. Ses camarades et lui-même se montrent pourtant prêts à accueillir une « demoiselle » parmi eux... mais il faudra « lui faciliter les choses parce qu'elle ne saura pas faire ».

Les garçons assistent également à une intervention artistique, menée par une comédienne du Hublot. L'objectif : faire prendre conscience à ces jeunes du phénomène de violence conjugale en inversant le système de domination au travers d'ateliers d'improvisation. Difficile de jouer la féminité devant leurs copains, mais lorsque les élèves deviennent, le temps d'une saynète, la victime des problèmes de couple, les langues se délient et le travail de réflexion s'amorce. *« Moi ma femme, je la traiterai bien, c'est grave que des choses comme ça arrivent », conclut Hamza.*

Après les interventions dans le milieu scolaire, les équipes du Hublot/Les Héliades accueilleront les élèves pour des re-



Le Hublot présentera la pièce «Une Journée quelconque» début avril.



Des militantes du planning familial devant les élèves du Lycée Valmy.



Visuel de la pièce.

discriminations de genre

femmes continue. Le Hublot / Compagnie Les Héliades a lancé un projet de sensibilisation autour de leur nouvelle création artistique, « Une Journée Quelconque ».

présentations artistiques qui viendront clore le travail mené en amont. « *Il faut qu'ils arrivent avec un commencement de réflexion, pour que la sensibilisation continue pendant la pièce* », explique la comédienne. La représentation sera ainsi suivie d'un documentaire et d'un débat animé par un spécialiste des questions de genre.

UN VASTE PROJET DE SENSIBILISATION

Au-delà du travail mené avec les établissements scolaires, le Hublot/ Les Héliades a également intégré à son projet des interventions auprès d'autres publics. Des actions de médiation sont ainsi mises en place dans les missions locales et les organismes de formation pour les jeunes non scolarisés.

Les comédiens joueront également leur pièce dans les locaux de la maison d'arrêt des Hauts-de-Seine en avril, avant de commencer, en mai, une tournée théâtrale dans le cadre des Spectacles à Domicile dans les Hauts-de-Seine. ■

CHIFFRES-CLÉS

493 élèves sensibilisés à Colombes.

140 femmes sont décédées en 2009 en France à la suite de violences conjugales

« UNE JOURNÉE QUELCONQUE »

Giulia, une femme d'une quarantaine d'années, sort de ses gonds au cours d'une journée pourtant quelconque. Grave et provocatrice, elle renverse l'ordre des choses, l'insupportable devenu habituel : le mari qui la séquestre chez elle, le voisin qui la harcèle, le bébé qui ne fait que pleurer... À la fois drôle et tragique, cette pièce traite de l'enfermement et questionne la « libération » du personnage féminin.

Les représentations tout public auront lieu le 31 mars et les 1, 2, 5, 6, 7 et 8 avril, à 20h30 au Hublot. Infos au 01 47 60 10 33 ou www.lehublot.org.

Résistance : Les femmes de l'ombre

À l'occasion de la journée de la femme du 8 mars, coup de projecteur sur les Colombiennes qui se sont illustrées dans la Résistance.



La place du Souvenir et de la Résistance à Colombes.

UN JOUR DE MARS

À COLOMBES

Le 18 mars 1836

La cloche de l'ancienne église, sonnant le tocsin en cas de danger ou d'appel à rassemblement, s'avérait bien usée, au point que le 18 mars 1836, une souscription publique est lancée en vue de sa refonte. La collecte fut un succès et rapporta pas moins de 82 % de la somme nécessaire.

L'ACTU

Un appel à concours « Création et verre », émis récemment auprès des artisans d'art, va étayer la prochaine exposition du Musée, qui inaugurera début avril sa première Biennale du verre. Celle-ci sera consacrée aux grands maîtres du design de flacons de parfum, renouant avec une histoire déjà prestigieuse, grâce à la Maison Guerlain sise à Colombes durant la deuxième moitié du XIX^e siècle.

L'effectif des résistantes varie selon les historiens de 10 à 20 %. Leur contribution a pu être minimisée, perçue comme un simple appoint et considérée comme ne valant pas participation effective à un mouvement. Sans droit de vote et dépendant de la tutelle du mari ou de la famille, elles ont eu du mal à se faire accepter, mais aussi à franchir le pas. Il est difficile par ailleurs de faire une histoire de la résistance locale, car on ne peut rattacher les réseaux à un territoire donné, du fait de la mobilité et de la clandestinité de leurs membres.

Le relevé d'état civil livre pourtant quelques renseignements sur quatre d'entre elles, domiciliées alors à Colombes. Marcelle Lemedioni (23 ans) et sa mère Dorothée Seiber-Lipschutz (45 ans), issues de la « Résistance intérieure française », ont toutes deux été exécutées au camp de Struthoff, le 1^{er} septembre 1944. Sur leur acte de décès, figure la mention « Mort pour la

France » et leur est reconnu le grade de sous-lieutenant, la mère étant même désignée comme ayant fait partie du Réseau Alliance. Appartenant aux « Forces françaises combattantes », Elisabeth Malleville (34 ans) et Marie-Simone Vavasseur, épouse Sainte-Beuve (45 ans), sont mortes en camp de déportation, la première à Ravensbrück en novembre 1944 et la deuxième à Bergen-Belsen le 19 mars 1945.

UNE COMBATTANTE ATYPIQUE

Suzanne Boitte, épouse Mertzisen, est née à Colombes en 1919 et y réside jusqu'à son mariage en 1938 puis elle rejoint la famille de son époux à Alger, avec sa petite fille, née en 1939. Son histoire est plus documentée : le titre posthume « Mort pour la France » atteste d'une reconnaissance de l'État concernant les conditions de sa disparition. Elle s'engage en janvier 1943 dans le Corps Féminin des Transmissions d'Afrique du

Nord. Recrutée comme opératrice-radio par les Services Spéciaux d'Alger, c'est à ce titre qu'elle est parachutée dans le Limousin en avril 1944 et réussit à gagner Paris. Elle est arrêtée peu après par la Gestapo, suite à la trahison d'un agent double. Suzanne Boitte a été exécutée le 18 janvier 1945 à Ravensbrück, avec ses trois camarades opératrices, Eugénie Djendi, Marie-Louise Cloarec et Pierrette Loui.

Sur les 70 Colombiens disparus à cause de leur appartenance à la Résistance ou ayant perpétré un acte de Résistance, on ne compte donc que 5 femmes. Des combattantes malheureusement restées dans l'ombre. D'autres ont survécu, à qui nous rendons hommage, celles dont les noms nous ont été restitués : Yvette Annette, Raymonde Chasle, Simone Fievet, Lucy Jeanbrun, Yvonne Lemaire, Yvonne Margaron, Amandine Marteno, Ginette Nox, Marie Quillere, Marthe Thomas, mais aussi celles qui n'ont pu se faire connaître. ■

Jean-Pierre Baquère

La flamme du verre

Décoré du titre de maître d'art en 2010, Jean-Pierre Baquère a perfectionné son travail sur le verre pendant plus de 30 ans. Travail grâce auquel il a pu collaborer avec les plus grands noms du parfum.



Repères

- 1975 : Ouverture de son premier atelier.
- 1980 : Donne ses premiers cours pour transmettre son art.

Le chiffre

- environ 3 000 : nombre de verres faits à la main pour la maison Dior.

Sa phrase :

« On ne peut pas se contenter de répéter ce que les anciens faisaient. C'est une autre époque, une autre vision de la création. C'est pareil pour les jeunes qui débutent maintenant ».

Il ne serait sans doute pas exagéré de dire que Jean-Pierre Baquère a toujours baigné dans le verre. Ses parents avaient un atelier où ils travaillaient cette matière dans les années 50, à Bezons. Son père était verrier animalier tandis que sa mère faisait des fleurs en verre pour la haute couture. « Dès 7 ou 8 ans, j'ai commencé à jouer avec la flamme. Et vers 11 ans, je faisais des épis de blés en cristal ». Le jeune homme ne souhaite toutefois pas suivre les pas de ses parents et ambitionne d'être jardinier. Il va échouer dans cette vocation qu'il rattrape par un autre biais : « J'ai fait des fleurs ou des jardins de bambous en verre », s'amuse-t-il.

FORMATION LONGUE DURÉE

Jean-Pierre Baquère obtient un CAP en 1968 dans un établissement du quartier latin. « À l'époque, il y avait beaucoup d'ateliers sur Paris pour apprendre le métier ». Après ses premières années d'apprentissage, il quitte la région parisienne pour installer un atelier près de Montpellier. Là, il présente ses premières créations même si, comme il le reconnaît, « sur 45 ans de métier, les 25 premières années sont de l'apprentissage. On apprend, on répète, on fait ce qui doit être fait ». De retour en région parisienne au début des années 80, Jean-Pierre Baquère poursuit son travail et s'intéresse à la couleur. « Aujourd'hui, on a directement du verre de couleur en provenance de Chine, mais à l'époque, il y avait tout un travail de chimiste pour obtenir les tonalités que l'on voulait ».

DES FLACONS RECHERCHÉS

En 1985, il participe à un salon, « l'équivalent de ce que représente aujourd'hui Maison et objet ». Une acheteuse du parfumeur Caron hésite et s'arrête pour regarder ses créations. Ce sera le début d'une collaboration de 25 ans, preuve que « ça tient à peu de choses », selon le créateur. Pendant toutes ces années, Jean-Pierre Baquère va créer des flacons à la main, avec des contraintes très strictes. « Il fallait préserver l'étanchéité pour éviter que le parfum ne se perde, mais aussi garder un format identique pour avoir la même contenance d'un flacon à l'autre ». Ce travail exigeant permet de créer des œuvres uniques de grande qualité. Tout au long de sa carrière, Jean-Pierre Baquère va travailler avec des grands noms tels que Dior, Yves Saint-Laurent ou Karl Lagerfeld.

QUALITÉ ET TRANSMISSION

Le titre de maître d'art reçu des mains de Frédéric Mitterrand l'automne dernier, met en valeur un autre aspect du personnage. Conscient du besoin de former une nouvelle génération de professionnels, Jean-Pierre Baquère s'engage à transmettre son savoir-faire en prenant une élève à ses côtés dans son atelier colombien. Il travaille ainsi avec la jeune femme, mais aussi avec son épouse, spécialiste de la laque japonaise, dont l'atelier est mitoyen. À eux deux, ils forment un couple de maîtres d'art très certainement unique en France. ■

Le cimetière Gabriel Péri réouvert à tous les Colombiens

La municipalité a décidé, à travers la délibération du 16 décembre 2010, de rouvrir l'achat de concessions pour le cimetière Gabriel Péri. En effet, depuis le 28 octobre 1976, il était impossible d'y être inhumé sans posséder une sépulture ou un caveau fondé avant cette date. Les familles qui le souhaitent peuvent désormais s'adresser à la mairie, et avoir le choix pour leur concession entre l'ancien et le nouveau cimetière.

REPÈRES

DÉCÈS DE PAULETTE HUET

La ville souhaite rendre hommage à Paulette Huet. Décédée le 24 février à l'âge de 83 ans, elle a été toute sa vie une militante infatigable de la section PS de Colombes. Ancienne conseillère municipale, elle a pendant longtemps occupé la fonction de trésorière au sein du parti socialiste jusqu'en 2008. La ville de Colombes présente à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

HOMMAGE

DÉCÈS DE GILBERTE HARBONNIER

Une figure colombienne vient de nous quitter : née en 1922, Gilberte Harbonnier a passé son enfance dans le quartier du Petit Colombes. Entrée au service d'aide sociale de la mairie de Colombes en 1938, elle a, durant la seconde guerre mondiale, résisté à sa manière en fournissant le matériel officiel pour établir de nouvelles cartes d'identité aux prisonniers évadés, et à certaines familles juives. Ce sont ceux qu'elle a aidés qui le firent savoir.

Très humaine, douée d'un franc parler, Gilberte Harbonnier, avait le contact facile et toute sa vie, fit tout ce qu'elle pu pour aider les gens en difficulté. Son action se poursuivit jusqu'en 1982, année de sa retraite. Son témoignage est consultable aux archives de la ville de Colombes.

HOMMAGE

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Mathias AGULLO, Sirine AHMADI, Nassim AIDI, Nesma AKARID, Bilel ALAOUI, Ahmed ALY, Dayan AMIR, Anya AOUACHRIA, Madhi AOUES, Naëlle ASSAM, Naël BACHA, H'Mana BALIT, Adriano BATISTA DE SOUSA, Sara BEDDIAF, Mustapha BELAYAT, Wally BELMILOUD, Ali BEN TAHAR, Neyla BENGUERNANE, Elize BENSID, Barack BERETE, Manon BERETTI, Inès BODO, Anir BOUGRAOU, Elyas BOULIL, Alicia BOURDON, Nelson BRAULT, Nathan CAFOURNET, Valentin CASTAGNETTE, Djulian CECCOTI, Enzo CEDIA, Archad CHAMSOUUDINE, Valentine CHARDON, Nathan CHARPENTIER, Olivier CHEVILLARD, Ilyais CHKOUJE, Théo CORBON SOLIGNY, Elliott DALET PUTTI, Lilie DAMAGNEZ, Cassie DAVID, Mathias de la TORRE, Erin DESFLOTS, Aminata DIAWARA, Jarod DIJOUX, Khélifa DJELOUAH, Imrane DJERMANI, Ryan DLIMI, Adriana DOS SANTOS, Romane DUPIN-GLEYZE, Lou DURIX, Nathan-David EDJO MVONDO, Aymen EL FAKIRI, Amira EL FENNANI, Wissem EL MINOR, Daphné ETCEHEMENDIGARAY, Zina FADHEL, Ahmed FATHALLAH, Antonin FERNANDES, Eva-Maria GARCIA BAJETTO, Mohamed GHOMED, Adèle GIRAULT, Valentine GOIX, Nayumih GOMES, Léa GOMEZ, Norhène GUELLATI, Louise GULERIA, Nour HAMAN, Mathis HINAUX, Esther HOMAWOO, Hana IBRAHIM, Gaspard JOLLY MENTRE, Eden KOUADIO, Deva KOUADIO, Eydon LAGOS, Antonin LANDAIS, Élina LECLECO-RACALBUTO, Enzo LEMOINE FABBRO, Paul LEVITTE PETIT, Thibault LOUIS-SIDNEY, Adrien LOUVET, Wahel LUFUIKU, Nahil LUFUIKU, Kency LUYEYE, Shilo-Owen LUZOLO, Marius MARONIER-REGELSPERGER, Maï MBANZA, Marwan M'BARKI, Maïssa MEGHAGHI, Aya MELIANI ZEGAÏ, Jawed MEMMADI, Chloé MENDES TAVARES-LEAL SEMEDO, Nermine MENZER, Sarah MESTARI, Alia MIACI, Sanjina MIAH, Léana MONNIER, Amira MOUDDEN, Nelya MOUHAJIR, Taymia MOULI, Omniya MTIRA, Emmanuel NDONGO, Van-Darnel NEMET, Grace NSINGI MBALA, Ryan OMARY, Mayron OTMANE, Manel OUAKOUR, Zahra OUMEDDAH, Inaya OUSAAD, Emma PASQUALINI, Joseph PERRIN, Charlie POULIN LEFORT, Lilas RACHDI, Mohammed RAMDANI, Younes REGUIG, Mathieu RIOULT, Adam ROUAQUI, Timeo ROUILLON PELCOQ, Raphaël RUFFET, Alexandre RUFFET, Jennifer SAMAHA, Wassil SAUDUBRAY, Léa SCHMIDT, Rachid SEKKOUR, Kayron SEMEDO FORTES, Rayan SEMMOUD, Nassim SI TAHAR, Sofiane SI TAHAR, Linda SILVA FRANCO MALEITAS, Mathieu SOLIMAN, Silan TERZI, Lina TIROUCOTY, Yaël TLILI JURAIN, Louise TONLORENZI, Andrei TREITLI, Joseph TRUBERT, Outhman TYZRA, Maryam YATIM.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

KATANA MABANA Alain et NDANGI MASEVO Coco, ABDELMOUMENE Nabil et CHOUIPPE Cyndelle.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la ville présente ses condoléances aux familles de...

Odette ANDRÉ ep. MARTINEAU, Lucienne AUBET, Renée BARRAU et ROCHET, Raymond BECKER, Aziza BISMUTH et KRIEF, Suzanne BREDEL et CARVILLE, Yvonne CARON de FROMENTEL, Rosine CHAUDRUT et GIRARD, Lucienne CLAYETTE et NOLY, Pierre DANNA, André DAURE, Agnès de CZAPSKI et BOLINSKI, Mabrouka DOUGA et KHECHEKHOUCHE, Maria FAUTRAS, Suzanne FENARD et LAMONGE, Jean GABEN, Ginette GAUGAIN, Lakhdar GHEMMOUR, Yvonne GUIRIEC et BATY, Marie JÉHANNO et LENOIR, Marie-Françoise LAVIEILLE et GROSBRAS, Claude LEFÈVRE, Serge LOR, Claude MAIRE, Jean MARCHAND, Alain MAROT, Stanislaw MICHNIAK, Benjamin NICOLAS, Henriette QUEILLE et CHAUSSADE, Daniel RAMBERG, Jeanne ROGER et COQUER, Marie-Noëlle SAMARAN et VITALI, Eghiché TOROSSIAN et TOMASSIAN, Denise TURPIN.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Sport, délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTIGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55

Vie associative, actions internationales,

anciens combattants et relations avec les cultes.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale,

vie des quartiers et citoyenneté.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 43 61

Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Affaires générales.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sport scolaire.

Michelle MACÉ01 47 60 82 57

Handicap.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAÏED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies et relations avec les cultes.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAÏD01 47 60 43 61

Voirie

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Pierre-Antoine DRONIOU01 47 60 82 57

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Cadre de vie.

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux.

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

Urgences médicales 15

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Centre anti-poison 01 40 37 04 04

Urgences dentaires (jours fériés) 01 47 78 78 34

Urgences vétérinaires 01 43 96 23 23

S.O.S. médecins 01 47 07 77 77

EDF-Dépannage 24 h/24 0810 333 192

GDF-Dépannage 24 h/24 0810 433 192

Eau et force 24 h/24 0810 878 878

S.O.S. propreté n° vert 0800 47 60 00

S.O.S. cadre de vie n° vert 0805 11 93 94

Femmes victimes de violence 92 01 47 91 48 44

Bureau d'aide aux victimes 01 46 49 78 45

Écoute enfance 92 0800 009 292

Violences Femmes Infos 39 19

Drogue info service n° vert 0800 231 313

Accueil sans abri n° vert 0800 306 306 ou 115

Vous cherchez un médecin de garde

téléphonez au commissariat de Colombes... 01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):

01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre Municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service prévention santé

01 47 60 80 26 – 549 rue Gabriel Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôpital Louis Mourier 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le 7 avril, à 19h30, à l'Hôtel de ville.

PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE MARS

Dimanche 13 mars

Pharmacie DALET

14 rue Paul Bert

01 47 81 38 47

Dimanche 20 mars

Pharmacie PITARD

333 rue Gabriel Péri

01 47 82 18 04

Dimanche 27 mars

Pharmacie des GRÈVES

235 rue Salvador Allende

01 47 80 10 68

Dimanche 3 avril

Pharmacie DOASSANS

15 place du Général Leclerc

01 42 42 12 42

Dimanche 10 avril

Pharmacie HORON

132 avenue Henri Barbusse

01 42 42 12 42

HÔTEL DE VILLE

Place de la République

Tél.: 01 47 60 80 00

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption et le samedi de 9h à 12h.

Accès bus: 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366).

Parking public.

Entrée rue de la Liberté.